



Municipalité d'Echallens

Info déchets



De par la qualité du tri des challensoises et challensois, la quantité d'ordures ménagères incinérables (OMI) de notre Bourg a diminué de moitié en 2007

La Municipalité est très reconnaissante envers la population qui joue franchement le jeu.

Comme l'a relaté le quotidien « 24 Heures » dans ses colonnes du 12 février, l'exécutif se félicite du bon fonctionnement de la déchetterie de la Clopette, ouverte à mi 2004, et des résultats obtenus durant la première année de mise en œuvre de la taxe au sac.

Dans le pourcentage de diminution des OMI indiqué en titre, il y a lieu de tenir compte des déchets incinérables générés par les commerces, cafés-restaurants et autres bureaux ou entreprises, représentant le cinquième de l'économie réalisée, qui ne sont plus pris en charge par la collectivité.

Force est de constater que bon nombre de déchets, qui finissaient dans les sacs à ordures par le passé, ont en effet, de par un comportement différent de la population, changé de destination pour aboutir dans les quelques 20 bennes, containers et autres récipients à disposition à la déchetterie de la Clopette et au centre de tri de la Villaire pour les personnes non motorisées. Il s'agit principalement de quantités de papiers, de cartons, de verres, de déchets verts ménagers, de plastiques, de PET, de boîtes de fer blanc ou d'aluminium, de capsules de café, de sagex, pour ne citer que celles-ci.

Le tableau ci-dessous démontre les variations enregistrées pour quelques catégories de déchets en 2007 par rapport à 2006.

Déchets	2006 en tonnes, sans taxe au sac	2007 en tonnes, avec taxe au sac	Différence
OMI	1070	530	- 50.4 %
Papier	270	338	+ 25.0 %
Carton	112	136	+ 21.0 %
Plastiques	10	60	+ 500.0 %
Fer blanc, alu	5	12	+ 140.0 %
Capsules café	3	5	+ 67.0 %

Recycler permet de protéger notre environnement. Le tri sélectif joue un rôle économique et écologique dont voici quelques exemples:

- 1 tonne de papier/carton recyclée économise environ 2 tonnes de bois ;
- 1 tonne de papier récupérée permet de fabriquer 900 kg. de pâte à papier ;
- 1 tonne de plastiques recyclée permet d'économiser entre 1,2 et 1,5 tonnes de pétrole.

Le document « Collectes des déchets 2008 », qui vous a été adressé courant décembre, contenait toutes les indications de reprises des déchets ; nous n'y reviendrons pas ici.

Par contre, nous tenons à rappeler que les matières suivantes, non recyclables, doivent impérativement être déposées dans les sacs à ordures officiels :

- barquettes en mousse expansée (ex. : emballages de viande ou de poisson),
- emballages composites (ex. : chips, sachets ayant contenu des films, etc.),
- briques ayant contenu du lait, des jus de fruits, etc., composées de plusieurs matières (en général carton-plastique ou carton-alu),
- les restes d'aliments cuisinés,
- sachets de thé, capsules de café en plastique,
- mouchoirs, serviettes et papier de ménage.

suite au verso

Déchets ménagers crus (compostables)

Quelques containers sont à disposition auprès du service de voirie, pour être installés dans les quartiers hors du centre du Bourg, à condition qu'un emplacement facilement accessible par le véhicule de voirie, qui en assurera la vidange, puisse être trouvé.

Les économies réalisées dans cette opération contribueront à atténuer la pression fiscale à laquelle notre commune est confrontée dans le cadre du processus péréquatif.

Un tri sélectif des déchets est un geste quotidien favorisant le développement durable, qui est l'une des facettes d'Agenda 21 - pour notre Bourg : « Echallens 21 » - structure active depuis le début de cette année.

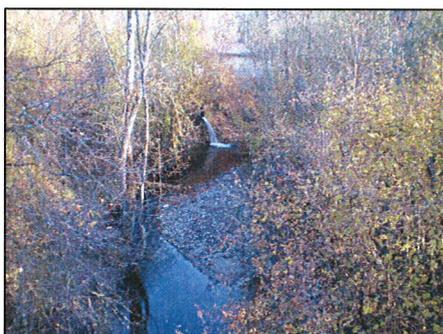
Autres informations...

Tailles de haies, branches

Dès cette année, afin de maîtriser la provenance des résidus de tailles de haies et d'arbres, les professionnels sont appelés à remplir une fiche de décharge qui devra être signée par le personnel des entreprises et les propriétaires concernés pour être remise au surveillant de la déchetterie avant décharge du convoi.

Nettoyage des forêts et des rives du Talent et du Botterex

Une opération nationale appelée « Coup de balai ou chasse au trésor » a lieu chaque année.



Pour Echallens, une opération que nous avons baptisée « **Forêts et rives propres et nettes** » se déroulera le **19 avril prochain**. Toute la population est invitée à venir donner un coup de main pour mener à bien cette opération de nettoyage qui rendra plus plaisantes les rives de nos cours d'eau et les aires de nos forêts.

***Rendez-vous : samedi 19 avril à 08.00 h.
sur la place du Pont.***

Equipement :

Habillement selon l'humeur du temps, en tenant compte de la fraîcheur qui règne dans la forêt. Se munir de gants, de bons souliers, voire de bottes.

L'équipe des « **Canaris** » saura satisfaire tant votre faim que votre soif sur le coup de midi.

La Municipalité se réjouit de vous rencontrer nombreux à cette occasion et remercie chacune et chacun pour l'effort fourni jusqu'ici et de le poursuivre au fil du temps.

Echallens, le 10 mars 2007

La Municipalité